

Disperser  
l'information,  
protéger  
la curiosité



L'enfance aux enfants.



## L'héritage meurtrier des guerres passées

Il y a des enfants qui meurent pendant la guerre. Il y a des enfants qui survivent. Et il y a des enfants qui sont rattrapés par la guerre alors qu'elle est terminée depuis longtemps. Les armes à sous-munitions non explosées sont extrêmement dangereuses. Et elles sont dispersées partout. 30 ans s'écoulent parfois jusqu'à ce qu'un enfant trouve les bombes miniatures, les retourne avec curiosité et déclenche ainsi leur explosion.

Car dans 35 pays, les guerres passées ont laissé un héritage meurtrier dans 35 pays. En raison des bombes à sous-munitions. Les bombes à sous-munitions se composent d'un conteneur qui contient jusqu'à 2000 petites bombes; une fois projetées sur le territoire ennemi, ces petites bombes se dispersent sur une grande surface. Ces petites bombes sont appelées «bombelettes» ou «bombes miniatures». Mais leur nom ne doit pas nous faire oublier la violence de leur force explosive: les «bombelettes» peuvent transpercer des blindés. Et ces petits engins de la taille d'un poing d'enfant sont éparpillés par milliers dans les préaux des écoles, les étangs, le long des cours d'eau, dans les champs cultivés. La technologie de l'armement a certes réussi à augmenter le taux d'explosion à 98 %. Mais ceci n'est vrai que pour l'héritage des conflits récents. Si la guerre est plus ancienne, le taux d'explosion est voisin de 70 %. Cela signifie qu'un tiers des bombes lâchées n'ont pas explosé. Quand l'on sait que, durant la guerre du Vietnam, les Américains ont lâché 200 millions de tonnes de bombes rien que sur le Laos, on peut imaginer combien de kilomètres carrés de terre cultivée ont été contaminés et combien de millions de petites bombes gisent quelque part, jusqu'au jour où une personne en déplace une par inadvertance ou la retourne par curiosité et déclenche ainsi son explosion.



## Jouer dans l'eau est dangereux

Sans cesse, des personnes sont blessées ou meurent parce qu'elles tombent sur une «bombe-lette» en maniant la pioche dans un champ. Sans cesse, des enfants trouvent des boules rondes qui leur paraissent attrayantes et jouent avec elles. «Nous voulions faire la surprise à nos parents en leur apportant des écrevisses pour le repas de midi. Nous avons découvert dans l'eau une boule de métal. Nous avons examiné l'objet, l'avons lancé plusieurs fois dans l'eau. Je ne savais pas ce que c'était. Je n'avais encore jamais rien vu de pareil. Je l'ai jeté encore une fois dans l'eau, un peu plus loin. C'est ce qui m'a sauvé la vie. L'explosion était assourdissante», c'est ainsi que Manikan, âgé de vingt ans aujourd'hui, décrit son pire souvenir d'enfance. Mais tous n'ont pas la chance de Manikan qui vit à Ban Nampaken, au Laos et s'en est sorti indemne, à part quelques cicatrices provoquées par des éclats de bombes. Le 17 janvier 2008, un jeu du même genre s'est terminé par la mort pour quatre enfants sur neuf, au sud du Laos. Les cinq autres enfants ont survécu mais certains ont été grièvement blessés.

## Bombes et herbes aromatiques

La pauvreté accroît énormément le risque. Le prix de l'acier sur le marché mondial a augmenté. Certains pères complètent leur revenu en ramassant des restes de bombes et en les vendant à des marchands chinois qui leur paient jusqu'à 50 centimes par kilo. Dans les régions rurales, c'est une grosse somme! Mais il y a sans cesse des accidents, car on ne peut pas se fier aux détecteurs de mines vendus à bas prix au marché de chaque village. Il arrive aussi que l'on voie des restes de bombes près des maisons. Des herbes aromatiques sont cultivées dans d'anciens conteneurs de bombes miniatures. La vue des bombes est si familière aux enfants qu'ils n'imaginent rien de mal lorsqu'ils en découvrent une en jouant à l'écart de la maison.

## Disperser l'information, protéger la curiosité

Il aurait été bien préférable, bien sûr, que ces bombes ne soient jamais larguées, mais les armes à dispersion et leur héritage non explosé sont une réalité. Il est inconcevable d'empêcher les enfants d'être curieux, car le bon développement d'un enfant est lié aux possibilités qu'il a d'explorer le monde qui l'entoure. L'UNICEF s'emploie déjà depuis trente ans à protéger au



Il était en route pour l'école lorsqu'il a aperçu quelque chose d'intéressant dans le caniveau. Quelque chose dont il n'avait jamais entendu parler. Un petit objet rond, de la taille du poing. Il l'a emporté en classe. Comme la boule d'acier ronde était étonnamment chaude, Soso Khirkheli (15 ans) est ressorti pour la remettre à l'extérieur là où il l'avait prise. A l'instant même où Soso, un jeune

Géorgien de Kirbali, tirait la bombe miniature de la poche de son pantalon, elle a explosé. Il a perdu une main mais il a survécu à l'explosion. Les enfants n'ont pas tous, dans leur malheur, autant de chance que Soso. D'innombrables enfants sont tués chaque année par des sous-munitions non explosées disséminées par les armes à dispersion. L'UNICEF apporte son aide jour après jour dans 35 pays concernés et lutte en faveur de l'interdiction des armes à dispersion. Aidez-nous à disperser l'information et à protéger la curiosité toute naturelle des enfants!

maximum les enfants et leurs familles dans les régions contaminées par les munitions non explosées. Parallèlement aux opérations de déminage et de déblayage des explosifs et à l'aménagement de places de jeu sécurisées, les campagnes d'information de grande envergure se sont avérées particulièrement efficaces. Les enfants sont informés par l'intermédiaire de jeux, de pièces de théâtre et de bandes dessinées en couleur sur l'apparence des armes à dispersion et sur leurs dangers. Ils sont tenus de transmettre leurs nouvelles connaissances à leurs parents car ces derniers ne savent souvent ni lire ni écrire et sont eux-mêmes mal informés. Des manifestations publiques dans les villages, des émissions de radio et des séries télévisées complètent les campagnes. En prenant en charge les soins, l'UNICEF soulage aussi l'immense douleur des enfants et des familles victimes d'une explosion.

### **La Suisse doit montrer l'exemple!**

On ne peut pas mettre de l'ordre dans le passé sans penser à l'avenir. C'est pourquoi l'UNICEF se mobilise en faveur de l'interdiction des armes à sous-munitions. La «Convention sur les armes à sous-munitions» a pour but d'interdire par la loi l'utilisation, la production et la possession d'armes à dispersion. Depuis le 3 décembre 2008, 98 Etats ont signé la convention, dont la Suisse. Mais cette convention n'entrera en vigueur qu'au moment où 30 pays l'auront ratifiée. Ratifier signifie que les Etats concernés doivent remanier et adapter leur législation et que les Parlements respectifs donnent leur feu vert. Depuis décembre 2008,

14 pays ont ratifié cette convention: l'Albanie, l'Allemagne, l'Irlande, le Japon, le Laos, le Luxembourg, le Mexique, le Niger, la Norvège, l'Autriche, Saint-Marin, la Sierra Leone, l'Espagne et le Vatican. En ce qui concerne la Suisse, la ratification n'a pas encore eu lieu, bien que le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) soit d'avis que les capacités essentielles de l'artillerie seront sauvegardées même en ratifiant la «Convention sur les armes à sous-munitions». Aidez-nous! L'UNICEF se réjouit de l'intervention active de tous les citoyens et citoyennes qui se mobilisent pour que la Suisse interdise ce type d'arme meurtrier et endosse un rôle de leader sur cette question humanitaire d'importance majeure.

## Ce que fait l'UNICEF contre les armes à dispersion:



- Des campagnes d'information dans les écoles, les familles et les villages afin d'identifier les engins non explosés, de se protéger contre une explosion en adoptant le bon comportement et de savoir à qui s'adresser pour faire exploser le matériel sous contrôle, respectivement désamorcer le matériel explosif



- Des cours de formation pour les personnes chargées de conduire les campagnes de sensibilisation dans les 35 pays concernés

- La production et la diffusion de matériel d'information pour le public lecteur et non lecteur

- Le lancement d'émissions de radio et de séries TV sur le sujet

- Le déblayage des explosifs et l'aménagement de places de jeu sécurisées

- Le soutien des enfants et des familles victimes d'une explosion en prenant en charge les soins (prothèses)

- Le financement de programmes d'occupation sensés pendant le rétablissement et la préparation à la dure période qui suivra

- Une étroite collaboration avec d'autres organisations humanitaires et avec des services du gouvernement afin d'utiliser au mieux les moyens disponibles

- Des campagnes mondiales dans le but de sensibiliser les gens à ce problème et d'obtenir l'interdiction des armes à sous-munitions.



# Voici ce que vous pouvez faire de votre côté contre les armes à dispersion:

- En faisant un don à l'UNICEF, vous soutenez, dans 35 pays concernés, des trains de mesures de l'UNICEF en faveur des enfants menacés et accidentés et de leurs familles. Il suffit de peu pour faire beaucoup: un poster qui informe les enfants sur les dangers des bombes miniatures coûte 1 franc. Le salaire journalier d'une personne qui désamorce professionnellement le matériel explosif est de 16 francs. Une somme de cent francs au minimum permet de financer les soins pour les enfants blessés.
- Demandez aux politiciennes et aux politiciens de soutenir la ratification, par la Suisse, de la «Convention sur les armes à sous-munitions».
- En faisant un don de 40.–, vous acceptez de faire figurer votre nom aux côtés de personnalités suisses de la politique, de l'économie et de la culture dans une annonce demandant l'interdiction des armes à sous-munitions; cette dernière sera publiée le 10 décembre 2009 par la presse de notre pays

Vous avez pris la décision de nous aider? L'UNICEF vous remercie sincèrement de votre don et de votre attention.

## Cinq possibilités de soutenir les objectifs de l'UNICEF:

1. Faire un don
2. Devenir membre
3. Devenir membre de kids united
4. S'engager à parrainer un projet
5. Acheter des cartes ou des cadeaux

Souhaitez-vous d'autres informations sur ces possibilités de soutien?

Appelez-nous ou écrivez-nous à l'adresse:

### Comité suisse pour l'UNICEF

Baumackerstrasse 24

CH-8050 Zurich

Téléphone +41 (0)44 317 22 66

Fax +41 (0)44 317 22 77

[www.unicef.ch](http://www.unicef.ch)

Compte postal: 80-7211-9

